



Appellent à la grève du 12 décembre avec AG à 13H00 à la salle des fêtes de Mauzan à Gap Puis convergence devant la DSDEN Demande d'audience prévue avec le DASEN à 14H30

RÉFORME DES LYCÉES PROS

L'ensemble des organisations syndicales et la FCPE claquent la porte de la commission spécialisée des lycées

Les organisations syndicales FSU (SNUEP, SNES, SNEP), SE-UNSA, SNETAA-FO, CGT Éduc'action, SGEN-CFDT, Fep-CFDT, SNALC, Sud éducation, SNEC-CFTC, la CNT-FTE et la FCPE réunies en commission spécialisée des lycées ce mercredi 29 novembre ont dénoncé d'une seule voix et avec force le texte relatif à la transformation profonde des trois années de cursus bac pro et exigent du ministre qu'il renonce à présenter ces textes au Conseil supérieur de l'Éducation du 14 décembre 2023.

En l'état, ce texte induit des pertes lourdes en termes d'horaires disciplinaires pour les élèves : suppressions de deux heures hebdomadaires en seconde et première, de 4 semaines de cours en terminale soit un total de 203 heures sur les trois ans du bac pro, l'équivalent de 7 semaines d'enseignement. Pour le ministre, le « choc des savoirs » en lycée pro s'illustrerait donc par moins d'école et plus d'entreprise.

Alors que les épreuves professionnelles représentent de gros coefficients pour l'obtention du diplôme, 85 heures d'enseignement professionnel seraient supprimées en terminale.

Le parcours distinct organise une inégalité de réussite aux épreuves, risquant aussi d'augmenter le décrochage de fin de parcours et de baisser le taux de réussite des jeunes au diplôme : certains élèves maintenus en lycée bénéficieront de la proximité de leurs enseignant·es quand celles et ceux en stage seront privé·es de période de révision.

Tous ces bouleversements auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycée professionnel.

Des questions majeures et centrales pour organiser la rentrée 2024 ont été posées et sont restées lettre morte faute de temps de la part des services pour rédiger des textes précis. Ainsi, on ne sait pas aujourd'hui les modalités d'organisations de l'oral de projet qui nécessitera un texte réglementaire, nous n'avons pas en main non plus la note de service concernant les parcours différenciés.

Face à cette précipitation et à l'absence de modalités claires de mise en œuvre que représentent l'ensemble de ce projet, l'intersyndicale unitaire des lycées pros FSU (SNUEP, SNES, SNEP), SE-UNSA, SNETAA-FO, CGT Éduc'action, SGEN-CFDT, Fep-CFDT, SNALC, Sud éducation, SNEC-CFTC, CNT-FTE et la FCPE s'adressent solennellement à M. le Ministre Gabriel Attal afin qu'il renonce à ces projets et qu'il engage de véritables concertations au sein du ministère de l'Éducation nationale avec l'intersyndicale et la FCPE pour renforcer la voie professionnelle scolaire.

